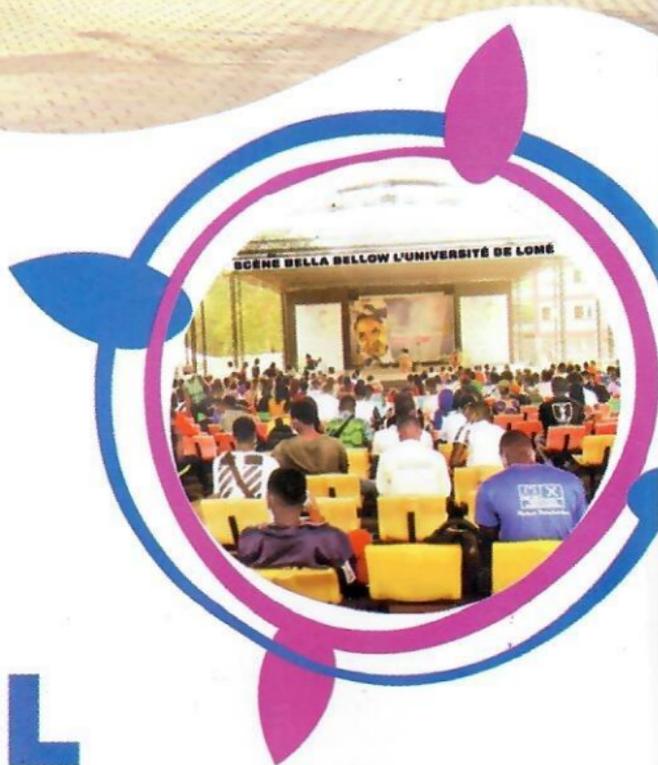




Université
de Lomé

Centre des Œuvres
Universitaires de Lomé



COUL

Centre des Œuvres
Universitaires de Lomé

COUL

Centre des Œuvres Universitaires de Lomé

Présentation du COUL

Créée par le Décret N° 70-156/PR du 14 septembre 1970, l'Université du Bénin, actuelle Université de Lomé (cf. décret N° 2001-024/PR du 9 mars 2001 portant changement de dénomination) a intégré dans sa vision, la nécessité de satisfaire les besoins sociaux et culturels des étudiants. Pour s'en occuper, il fut alors créé le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) devenu, par arrêté N° 618/UL/CP/2004 du 22 octobre 2004, Centre des Œuvres Universitaires de Lomé (COUL). Le COUL a été par la suite réorganisé par l'arrêté N° 001/UL/P/5SG/2011 du 12 janvier 2011. À l'issue des réflexions approfondies menées depuis 2017 relativement aux nouvelles ambitions de la présidence de l'Université de Lomé en matière d'activités socioculturelles et sportives, il a été procédé à une restructuration et réorganisation du COUL, par arrêté N°136/UL/P/SG/2018 du 17 décembre 2018 du 17 décembre 2018.

Le COUL est dirigé par un directeur, assisté d'un directeur-adjoint, il compte (4) divisions :



Organisation du service

● La Division médico-psycho-sociale (DMPS)

Elle a pour missions d'assurer la bonne santé de la communauté universitaire et d'accompagner les étudiants malades ou vivants dans la précarité. Elle est chargée :

- d'effectuer les analyses et la visite médicale systématiques aux nouveaux étudiants ;
- de faire le bilan de santé du personnel de l'Université de Lomé ;
- de consulter et traiter les Malades de la communauté universitaire ;
- d'accueillir et de suivre les étudiants victimes d'accidents ou de maladies ;
- d'organiser des séances de vaccination, de dépistage et d'éducation pour la santé ;
- de gérer la pharmacie ;
- de délivrer des certificats médicaux ;
- d'accueillir, d'écouter, de conseiller et de suivre les étudiants en difficultés ou en déséquilibre psychologique ;
- d'offrir un accompagnement spécialisé aux étudiants vivant avec un handicap



● La Division de l'animation de la vie universitaire (DAVU).

Comme l'indique son nom, cette division est chargée de l'organisation et de la promotion des événements et acteurs devant animer la vie Universitaire. Pour cela, elle a pour missions de développer et de promouvoir la pratique des disciplines sportives et olympiques, d'une part, et de promouvoir et de coordonner les activités artistiques et culturelles des différents clubs et associations des étudiants sur le campus Universitaire de Lomé, d'autre part.

A ce titre, elle est chargée de :

- faire animer le campus Universitaire de façon périodique, par des activités socioculturelles et sportives ;
- gérer les installations et équipements sportifs ;
- faciliter le recrutement d'entraîneurs pour les différentes disciplines ;
- former et encadrer les équipes sportives de l'Université de Lomé ;
- organiser et superviser les championnats Universitaires, les tournois et toutes les compétitions sportives à l'Université de Lomé ;
- promouvoir la participation des équipes de l'Université de Lomé aux compétitions nationales et internationales ;
- détecter et valoriser les talents sportifs ;
- encadrer les clubs artistiques et culturels pour qu'ils soient compétitifs au plan national et international ;
- assurer l'organisation des journées culturelles, de festivals et autres activités socioéducatives ;
- assurer la détection et la promotion des talents dans le domaine de la culture ;
- organiser une communication autour des activités et acteurs des arts et cultures de l'Université de Lomé pour leur donner une grande visibilité ;
- aider à la mobilisation des fonds pour le financement des activités liées à l'animation de la vie universitaire.

● La Division interfaces externes (DIE)

Elle a pour mission d'assurer l'effectivité des Unités d'Enseignements (UE) libres et de travailler avec le monde externe dont les compétences sont sollicitées à l'Université, au profit des étudiants. À ce titre, elle est chargée de :

- d'accueillir, d'informer et de gérer les inscriptions aux demandes de stages adressées au COUL et d'organiser leur bon déroulement ;
- de faciliter les échanges entre le COUL et les autres services de l'Université de Lomé ;
- d'assurer l'accompagnement et le tutorat des étudiants de l'Université de Lomé ;
- de rédiger des projets bancables susceptibles de faire lever des fonds à l'Université de Lomé.

● La Division accueil, cadre de vie et mobilité (DACVM)

Cette division a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement des étudiants et l'entretien de leur cadre de vie et de travail. À ce titre, elle est chargée de :

- organiser l'accueil des étudiants, que ce soit pour des informations sur la vie Universitaire ou sur tout autre sujet ;
- gérer les étudiants en mobilité ;
- assurer l'hébergement des étudiants dans les résidences Universitaires ;
- veiller à l'entretien et à la disponibilité des infrastructures dans les résidences universitaires et sur le domaine universitaire ;
- accompagner les étudiants engagés dans différents projets d'assainissement du domaine universitaire ;
- surveiller la mobilité interne (trafic interne) sur le campus universitaire ; accompagner la SOTRAL dans le transport des étudiants ;
- accompagner le restaurant universitaire dans sa prestation de services ;
- veiller à la qualité des services offerts à la communauté universitaire (hébergement, restauration, transport, etc.).

Mission

- Assurer l'hébergement aux étudiants ;
- Assurer la bonne santé de la communauté universitaire ;
- Contribuer à la restauration de la communauté universitaire ;
- Promouvoir et développer la pratique des différentes disciplines sportives d'une part, et coordonner les activités artistiques et culturelles des différents clubs et associations estudiantins, d'autre part ;
- Faire du lobbying auprès des institutions socioculturelles, des opérateurs économiques et des partenaires de l'Université de Lomé pour la promotion des œuvres Universitaires et sociales.



Infrastructures et offres de services à la communauté



● Infrastructures et prestations culturelles

- Scène Bella Bellow d'une capacité de 1500 places ;

- Chorales et groupes de sketches (Chorale Avenir de l'UL, Voix Angélique, de la FDD, Fanfare, club UNESCO étudiant, club de danse etc...);
- Humoristes et slameurs de niveau international ;
- Formateurs de hauts niveaux dans différentes disciplines culturelles ;
- Grande expérience dans l'organisation d'événements culturels (journées culturelles de l'Université de Lomé, compétitions culturelles interuniversitaires, etc...).

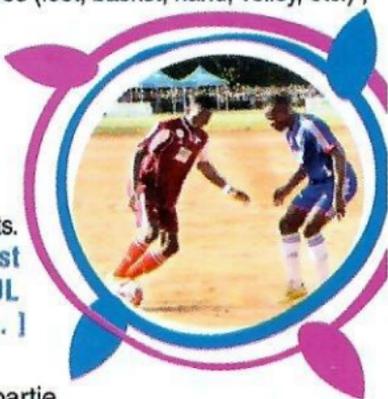
● Infrastructures et activités sportives

- Formateurs de hauts niveaux dans différentes disciplines sportives ;
- Grande expérience dans l'organisation d'événements sportifs (championnats universitaires, tournois interprofessionnels, etc.) ;
- Aires de jeux pour les principales disciplines sportives (foot, basket, hand, volley, etc.) ;
- Equipes universitaires de hauts niveaux.

● Infrastructures et prestations sanitaires

- Centre médico-social avec un personnel qualifié et expérimenté (médecin, assistants-médicaux, infirmiers, etc.) ;
- Ambulance en service de lundi à samedi ;
- Laboratoire d'analyse avec équipements performants.

[La visite médicale des nouveaux bacheliers est obligatoire en début d'année et se fait au COUL sur demande de RDV via le site de l'université.]



● Infrastructures de restauration

- Restaurant universitaire Richman Logos avec partie VIP d'une capacité d'au moins 300 places ;
- Prestations à la demande et sur mesure.

● Infrastructures d'hébergement

- Résidences universitaires rénovées respectant les normes internationales ;
- Partenariats avec des hôtels de la place.

[Les demandes de logement se font sur le site de l'université.]

Transport Étudiant

L'Université de Lomé, à travers le COUL, assure le transport des étudiants en partenariat avec La Société des Transports de Lomé (SOTRAL).

● Tarifs étudiants

- Le Ticket à l'unité : 150 FCFA = 1 trajet (périphérique – campus) ;
- Le carnet de 10 tickets : 1 500 F CFA = 10 trajets ;
- La carte d'abonnement : 6 500 F CFA = accès à tous les bus du réseau SOTRAL (toutes les lignes) y compris les correspondances pendant un mois.

▣ Important :

- Les tickets à l'unité et le carnet de 10 tickets ne donnent pas droit à la correspondance ;
- Le renouvellement de la carte d'abonnement se fait à la fin de chaque mois par l'achat d'un nouveau timbre d'abonnement à 6 500 F CFA ;
- La durée de validité d'un timbre d'abonnement est d'un mois (du début à la fin du mois).



Bourses et allocations de secours

Les étudiants inscrits à l'Université de Lomé, peuvent bénéficier, selon les cas, d'une bourse ou d'une allocation de secours octroyées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Le COUL, en collaboration avec le collège des Délégués des étudiants et avec le Haut conseil de coordination des associations et mouvements étudiants, accompagne les étudiants dans les formalités relatives à ces subventions.

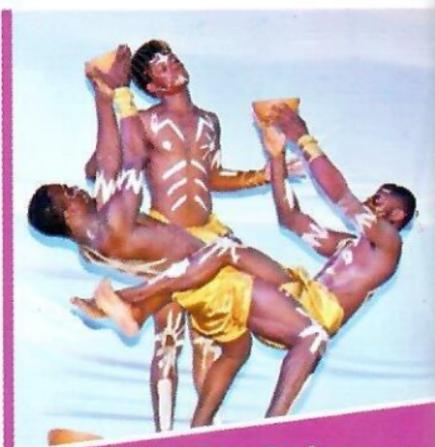
● Critères d'octroi de bourses pour nouveaux étudiants

- Être de nationalité togolaise et disposer du certificat de nationalité ;
- Avoir une mention excellente, très bien, bien, ou assez bien et être âgé de 22 ans au plus.

● Critères d'allocation de secours pour nouveaux étudiants

- Être étudiant non boursier, inscrit dans un établissement d'enseignement public et âgé de 25 ans au plus ;
- Être de nationalité togolaise et disposer du certificat de nationalité.

- ▣ **Important :** Il est vivement recommandé de commencer le processus d'obtention de sa nationalité bien avant la classe de terminale.



Arts et Cultures

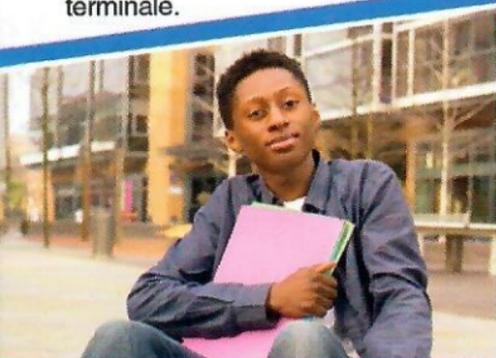
Un handicap ne peut être un frein à la poursuite des études supérieures. Pour assurer une formation de qualité aux étudiants en situation de handicap et favoriser leur insertion sociale au sein de la communauté universitaire, le Président de l'Université de Lomé, le Professeur Dodzi Komia Kokoroko, a pris l'arrêté N° 001/UL/P/5SG/ DRH/2019 du 10 janvier 2019 portant création d'une Cellule de Formation Inclusive des Étudiants en

Étude et Handicap

Situation de handicap (CFIESH).

La CFIESH est chargée de mener la politique Universitaire en matière de « formation inclusive et solidaire » des étudiants en situation de handicap visuel, auditif, physique et moteur.

Se Loger





COUL

Centre des Œuvres
Universitaires de Lomé

Une nouvelle vision
pour les œuvres universitaires

CONTACTS :

01 BP 1515 Lomé 01 - Togo

Tél.: (228) 22 25 72 98 / 97 84 82 00

Fax: (228) 22 25 72 98 / 22 21 85 95

Mail : coul_ul@univ-lome.tg

Site web : www.coul.univ-lome.tg

Suivez-nous



Coul-UL